

## Assistanat 2024-2025 en groupe de formation de cycle 2

Parmi plusieurs post-formations et spécialisations, l'ÉFAPO propose une structure de formation à la dynamique de groupe en Analyse Psycho-Organique par l'assistanat dans un groupe de formation. Ce dispositif de formation est prévu sur un an uniquement.

### CRITÈRES

- Avoir terminé sa formation de base et soutenu son mémoire personnel, avoir une pratique clinique de l'APO, et être en préparation de son mémoire professionnel. Envoyer sa demande par écrit d'ici fin mai 2024, pour recevoir le programme et le calendrier des stages des groupes de 2<sup>e</sup> cycle de septembre 2024 à juin 2025, et s'engager pour les 9 week-ends de l'année (l'UP et le stage d'été ne sont pas compris), par ce contrat.
- L'assistant s'engage à respecter le code de déontologie de l'ÉFAPO et à n'intervenir auprès des stagiaires que dans le cadre (temps et lieu) du groupe de formation et sur indication des formateurs. L'assistant s'engage à ne pas sortir, ni déjeuner avec les étudiants.

### STRUCTURES

- L'assistanat des groupes de formation de 2<sup>e</sup> cycle est proposé pour l'accompagnement des processus didactiques de 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, où l'émergence des champs processuels est accompagnée en intégrant les données théoriques, expérientielles et pratiques du stage de formation en Analyse Psycho-Organique.
- L'assistant participe au travail du groupe avec des responsabilités lors d'interventions cadrées par le formateur. Il n'intervient pas dans la dynamique de groupe, sauf quand le formateur l'y invite. Il assiste particulièrement le déroulement des processus individuels réactivés en relation à l'imaginaire groupal et des animations d'enseignement en groupe. Il aide au fonctionnement des groupes intimes (uniquement en deuxième année). Il assure ainsi dans la durée de son assistanat un aspect important de la continuité des processus individuels dans la vie psychique et symbolique du groupe.
- L'assistant fait un rapport de 1 à 2 pages maximum par week-end, qui sera transmis aux formateurs responsables du groupe, au formateur qui a animé le week-end, au formateur qui animera le week-end suivant.
- Le formateur qui anime le groupe, supervise le travail de l'assistant durant une ou deux heures par week-end, lors d'une pause, ou après le week-end.
- À la fin de l'année, l'un des responsables du groupe fera un travail d'évaluation avec l'assistant lors d'un entretien d'une heure.
- La formation en assistanat compte pour 135 heures de formation par an et 20 heures de supervision. Une attestation sera délivrée : « Assistanat à la dynamique de groupe en Analyse Psycho-Organique », par l'ÉFAPO en fin d'année, à condition que le praticien soit à jour de son règlement et de ses rapports de week-end.

### COÛT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- 900€ payés en 3 virements : 300€ à l'inscription au mois de juillet 2024, puis 2 virements de 300€ les 15 septembre 2024 et 15 janvier 2025. (RIB au verso)

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Assistanat 2024-2025**  
**en groupe de formation de cycle 2**

Je, soussigné :

Groupe d'appartenance :

Adresse :

Téléphone portable :

Email :

M'inscris par ce contrat, après accord des coresponsables du groupe à l'assistanat du cycle 2 (2024-2025) du groupe de :

1<sup>e</sup> année 2024-25       2<sup>e</sup> année 2024-25       3<sup>e</sup> année 2024-25

du groupe de :       P42       P43       P44       Lille 3       Montpellier

de 2<sup>e</sup> cycle de formation de base à l'Analyse Psycho-Organique. J'ai pris connaissance du programme des stages et je m'engage à être présent, sauf dérogation exceptionnelle pour cause de maladie, aux 9 stages mensuels du groupe concerné.

Je joins à ce bulletin d'inscription la preuve de mon virement bancaire de 300 € ou 900 €.

Fait à

Date :

Signatures :

Nom :  
Analyste Psycho-Organique

Muriel JAN,  
présidente de l'EFAPO

*A retourner en 2 exemplaires remplis et signés à l'EFAPO. Nous vous renverrons un des exemplaires de votre bulletin d'inscription tenant lieu de contrat signé par Muriel Jan à réception de votre inscription et de la réception de votre virement correspondant aux frais d'inscription.*

BNP - Titulaire du Compte EFAP0 : Domiciliation PARIS MEDICIS (01657)  
RIB : 30004 01657 00010018967 35 - IBAN : FR76 3000 4016 5700 0100 1896 735 - BIC : BNPAFRPPPRG

Siège Social : 80, rue de Vaugirard 75006 PARIS  
SARL au capital de 6 235,42 €. RCS PARIS: B 384 587 507 (1992 B 02642) - Siret : 384 587 507 000 52 - N° TVA FR10384587507

Mis à jour le 11/4/24